



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 28/10/14

Reçu en Préfecture le : 28/10/14  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 27 octobre 2014**  
**D-2014/557**

***Aujourd'hui 27 octobre 2014, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRES, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

**Excusés :**

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Ana maria TORRES, Madame Constance MOLLAT

## **Services de communications électroniques pour la Ville de Bordeaux et le CCAS de Bordeaux. Signature des marchés.**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'optimisation et la rationalisation des moyens, un appel d'offres ouvert a été lancé par la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique sur la base d'un dossier de consultation en vue de la passation de marchés ayant pour objet des services de communications électroniques et destinés tant à la Ville de BORDEAUX qu'au CCAS de BORDEAUX.

Ces prestations sont réparties en 7 lots :

- Lot 1 - Téléphonie filaire – Accès isolés-Abonnement et trafic sortant
- Lot 2 - Téléphonie filaire – Accès principaux-Abonnement et trafic entrant sortant
- Lot 3 - Accès internet central Ville de BORDEAUX
- Lot 4 - Accès internet isolés très haut débit
- Lot 5 - Accès internet isolés haut débit
- Lot 6 - Services d'interconnexion des sites
- Lot 7 - N° libre appel et à coûts partagés

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la commission d'appel d'offres, au cours de sa séance en date du 15 octobre 2014, a attribué les marchés aux sociétés suivantes :

Lot 1- Téléphonie filaire – Accès isolés-Abonnement et trafic sortant  
Société ORANGE.

Lot 2 - Téléphonie filaire – Accès principaux-Abonnement et trafic entrant sortant  
Société BOUYGUES.

Lot 3 - Accès internet central Ville de BORDEAUX  
Société SFR.

Lot 4 - Accès internet isolés très haut débit  
Ce lot est déclaré infructueux et sera relancé.

Lot 5 - Accès internet isolés haut débit  
Société ORANGE.

Lot 6 - Services d'interconnexion des sites  
Société ORANGE.

Lot 7 - N° libre appel et à coûts partagés  
Société COMPLETEL.

Ces marchés à bons de commande, sans minimum, ni maximum, conclus pour une période initiale d'un an à compter de leur notification, pourront être reconduits par période successive d'un an et pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.

La dépense annuelle pour l'ensemble des lots est estimée à 688 000 € H.T

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés précités, en application des articles 33, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant pour la Ville de BORDEAUX sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020 articles 6184, 6122, 6135, 6156, 205, 2183 et 2031.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 27 octobre 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Jean-Michel GAUTE**